

Contrat d'engagement républicain

La loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant les principes de la République a modifié la loi n°2000-321 du 12 avril 2020 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

Cette loi impose aux associations qui sollicitent l'octroi d'une subvention publique ou d'un agrément la signature d'un contrat d'engagement républicain.

Le contrat d'engagement républicain a été approuvé par le décret n°2021-1947 du 31 décembre 2021.

Qu'est ce que le contrat d'engagement républicain ?

Il s'agit d'un contrat souscrit par les associations qui sollicitent l'octroi d'une subvention publique ou d'un agrément. Il s'agit d'un préalable, notamment dans le cadre du PSF.

Par ce contrat, l'association s'engage à :

- respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et dignité de la personne humaine ainsi que les symboles de la République ;
- ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République ;
- s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public.

Le contrat prévoit 7 engagements que l'association doit respecter (cf. texte du contrat d'engagement républicain).

Quelles sont les obligations de l'association ?

L'association qui a souscrit le contrat d'engagement républicain doit veiller à ce qu'il soit respecté par :

- ses dirigeants,
- ses bénévoles,
- ses salariés,
- ses membres.

Elle doit donc en faire une communication large, par tout moyen (affichage dans ses locaux, publication sur son site internet,...).

Les manquements commis par les personnes désignées ci-dessus sont imputables à l'association qui en porte donc la responsabilité.

Dès lors qu'elle est informée des manquements, elle doit prendre les mesures pour les faire cesser. A défaut, elle en sera responsable. Ainsi, l'autorité administrative qui a accordé une subvention pourra la retirer en cas de manquement au contrat.

Comment souscrire le contrat ?

Lors des demandes de subvention, une case sera à cocher sur le formulaire indiquant que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain.